



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

**LE PAYSAGE DES ARTS VISUELS AU CANADA
SOUS LA LOUPE DU SYSTÈME DE DONNÉES
SUR LES ARTS AU CANADA (CADAC),
2011-2012**

Préparé par le Service de la recherche et de l'évaluation
Conseil des Arts du Canada
Mars 2014

Remarques importantes :

- (1) Les chiffres qui figurent dans ce document peuvent changer, car le système de données sur les arts au Canada (CADAC) est un système en constante évolution, à partir duquel des rapports de données sont extraits. La plupart des données du présent rapport ont été générées par CADAC le 11 juillet 2013. Les données sont modifiées au fur et à mesure que les organismes mettent à jour leurs renseignements et que les données financières sont rapprochées. Les totaux indiqués dans certains tableaux peuvent ne pas correspondre aux données générées le 11 juillet 2013 étant donné la nature différente des données et leur consultation à des dates différentes.
- (2) Les données statistiques provenant de CADAC ne sont actuellement pas révisées de la même manière que les données financières (lesquelles sont rapprochées avec les états financiers par les analystes du CADAC). Les données statistiques sont reproduites ici telles quelles et peuvent contenir certaines erreurs de déclaration. Entre autres exemples de données statistiques sujettes à certaines erreurs de déclaration de la part d'organismes, citons le nombre de visiteurs, surtout dans le contexte où l'accès aux expositions est gratuit. CADAC a récemment ajouté une fonction de vérification automatique des données inscrites sur des lignes correspondantes qui aidera à réduire (sans totalement éliminer) les erreurs de déclaration – voir <https://www.thecadac.ca/cms/fr/documents/Formulairestatistique-Guideutilisationpourorganismes-aout2013.pdf>

Résumé

CADAC contient actuellement des données sur 243 organismes canadiens en arts visuels¹ recevant une subvention de fonctionnement annuelle ou pluriannuelle d'un ou de plusieurs des organismes de soutien, membres de CADAC. Les données financières et statistiques de 2007-08 à 2012-13, utilisées dans ce rapport, fournissent un moyen de surveiller les tendances au sein d'une portion importante de l'écosystème des arts visuels au Canada. Dans l'ensemble, cet écosystème soutient la création, la production et la vente d'œuvres d'art, ainsi que l'accès public aux œuvres. Toutefois, il ne faut pas oublier que CADAC ne raconte qu'une partie de l'histoire de l'écosystème des arts visuels canadiens. Les données de CADAC ne couvrent pas :

- de nombreux organismes membres de CADAC ne recevant pas actuellement de subvention de fonctionnement – quelques galeries et musées, quelques centres d'artistes autogérés et centres de production, des périodiques d'art, des biennales et festivals d'art, des centres culturels, des résidences d'artistes et des organismes des métiers d'art²; bon nombre de ces organismes reçoivent des subventions de projet³;
- les établissements de formation en arts visuels;
- les organismes recevant une subvention de fonctionnement d'organismes qui ne sont pas membres de CADAC, comme des organismes de soutien québécois;
- les organismes en arts visuels à but lucratif, comme les galeries privées;
- les artistes à titre individuel.

De plus, même pour les organismes en arts visuels représentés dans CADAC, la base de données ne fait pas état de toutes leurs activités. CADAC porte principalement sur les expositions, les résidences, l'affiliation et l'éducation artistique et les activités artistiques communautaires; entre autres exemples d'activités exclues des données CADAC, citons l'édition, la tenue d'ateliers, les activités de production et certains services aux artistes.

Malgré les limites de sa couverture, l'un des avantages de CADAC est qu'il permet d'examiner l'incidence des subventions publiques pour les organismes artistiques. Les fonds publics versés aux 243 organismes en arts visuels membres de CADAC par les trois ordres de gouvernement totalisaient 146 millions de dollars en 2011-2012 (dont 123 millions de dollars en subventions de fonctionnement). CADAC peut aider à répondre à de nombreuses questions telles que : Dans quels organismes ces fonds sont-ils investis? Quels types d'activités bénéficient de ce soutien? Où s'inscrit ce financement public dans le profil de revenus et les finances des organismes?

¹ Données 2011-2012.

² CADAC ne compte actuellement aucun organisme classé comme organisme des métiers d'art. La Fédération canadienne des métiers d'art est membre de CADAC à titre d'organisme de services et n'est pas classée comme organisme des métiers d'art.

³ Par exemple, en 2011-2012, le Conseil des Arts du Canada aidait 115 organismes en arts visuels qui ne recevaient qu'une subvention de projet.

Comment ce financement aide-t-il les organismes de soutien à atteindre des objectifs stratégiques dans des secteurs comme l'équité et l'engagement public? En fin de compte, comment ce financement contribue-t-il à créer un secteur des arts vital et diversifié qui enrichit la vie des Canadiens et Canadiennes?

La part du lion (88 %) de ces 146 millions de dollars en fonds publics versés aux organismes en arts visuels membres de CADAC est allée à 127 galeries d'art publiques et musées d'art. Ces organismes jouent un rôle important dans la diffusion des arts visuels et l'engagement du public, en organisant plus de 1 700 expositions qui attirent plus de 7,6 millions de personnes. Ils organisent aussi plus de 40 000 activités d'éducation artistique chaque année, dont un bon nombre visent les enfants, les jeunes et les jeunes adultes. Ces galeries d'art publiques et musées d'art possèdent d'importantes collections d'œuvres d'art et acquièrent de nouvelles œuvres chaque année. Ces organismes tendent à prendre de l'ampleur, les trois quarts d'entre eux ayant un budget annuel de plus 500 000 \$. Leurs finances sont relativement stables et une importante part de leur budget est attribuable au soutien du secteur privé et aux revenus gagnés.

En revanche, les 88 centres d'artistes autogérés membres de CADAC ne reçoivent que 10 % des fonds publics. Ces centres d'artistes autogérés, même s'ils organisent aussi des expositions (près de 1 060 par année), se concentrent davantage sur la production d'œuvres d'art, les services aux artistes et la tenue de résidences d'artistes. Il s'agit en général de très petits organismes, les deux tiers d'entre eux ayant un budget annuel de moins de 250 000 \$. À l'instar des galeries d'art publiques et des musées d'art, leurs finances sont aussi relativement stables; cependant, leur infrastructure est moins imposante (en particulier en ce qui a trait aux ressources humaines) et ils consacrent une très faible partie de leur budget aux communications, à la sensibilisation du public et à la collecte de fonds. Ils comptent beaucoup plus sur le financement du secteur public (en particulier du Conseil des Arts du Canada) que les galeries d'art publiques et musées d'art pour la réalisation de leurs mandats.

Même s'il y a une différence importante entre les galeries d'art publiques/musées d'art et les centres d'artistes autogérés du point de vue de leurs mandats et de leurs ressources, on remarque aussi certaines similarités. Ces deux types d'organismes consacrent leurs expositions à un très fort pourcentage d'artistes canadiens, soit près de 90 %. Seulement environ 10 % des artistes exposés ne sont pas canadiens. Ni les galeries d'art publiques/musées d'art ni les centres d'artistes autogérés ne comptent dans leurs rangs beaucoup d'organismes au profil diversifié⁴, même si les centres d'artistes autogérés présentent un plus fort pourcentage d'organismes de diverses cultures (12,5 %) que les galeries d'art publiques/musées d'art (3,2 %).

⁴ Organismes autochtones, de cultures diverses, et des minorités de langue officielle.

De plus, la portion de l'écosystème des arts visuels présente dans CADAC se limite à cinq centres de production et 21 organismes de services. Ces organismes fournissent des services aux artistes et offrent notamment des publications, des répertoires et des outils en ligne. Dans certains cas, ces organismes participent à des activités dont on rend mal compte dans CADAC.

L'image générale dépeinte par les données de CADAC est celle d'un groupe stable d'organismes en arts visuels – stable en ce qui a trait au mélange d'organismes, aux recettes, et au nombre d'expositions et d'artistes exposés. Les sources de données relatives à d'autres portions de l'écosystème des arts visuels sont limitées et il est par conséquent difficile de tirer des conclusions de façon quantifiable sur l'importance relative des organismes en arts visuels membres de CADAC. Néanmoins, les données de l'année 2012-13 aident à montrer le rôle essentiel que jouent ces organismes pour ce qui est de soutenir le travail des artistes (plus de 20 000 parmi les organismes en arts visuels membres de CADAC⁵) et de faire participer le public aux arts visuels (participation de plus de 12 millions de personnes aux expositions et de 1,7 million dans des activités d'éducation artistique).

⁵ Il faut souligner que ces chiffres incluent un certain dédoublement puisque les mêmes artistes peuvent être exposés par différents musées/galeries d'art publiques et centres d'artistes autogérés en même temps.

Statistiques clés des organismes en arts visuels inscrits à CADAC pour la période 2011-2012⁷

- Il y a **243** organismes en arts visuels qui sont inscrits à CADAC et qui y versent des données.
- Les revenus totaux ont atteint plus de **313 millions de dollars**; les revenus gagnés se sont chiffrés à **73** millions de dollars tandis que les subventions du secteur privé se sont élevées à **67** millions de dollars. Les revenus du secteur public de tous les ordres de gouvernement se sont élevés à **146 millions de dollars**.
- Les dépenses ont totalisé **308 millions de dollars**; de cette somme, **127** millions de dollars ont été consacrés aux dépenses artistiques. Les dépenses d'administration ont totalisé **74** millions de dollars, tandis que les dépenses de fonctionnement des installations se sont chiffrées à **66** millions de dollars, les dépenses de marketing et de communications à **25** millions de dollars et la collecte de fonds à **16** millions de dollars.
- On compte **9 861** artistes ayant reçu des cachets.
- Il y a **3 097** expositions qui ont été organisées, dont 2 357 (76 %) étaient des expositions contemporaines.
- Parmi les **20 447⁶⁷** artistes qui ont été exposés, 18 461 (90 %) étaient canadiens.
- Il y a **2,3 millions de dollars** en cachets qui ont été versés aux artistes par les centres d'artistes autogérés, tandis que **6,5 millions de dollars** en cachets ont été versés aux artistes par des musées d'art et des galeries d'art publiques.
- L'assistance totale aux expositions s'élève à **11,5 millions** de personnes.
- On répertorie **43 442** activités d'éducation artistique et d'apprentissage.
- Il y a **1,7 million** de personnes qui ont participé aux activités d'apprentissage et d'éducation artistique.
- Il y a **19 134** bénévoles qui ont fourni près de **760 000** heures de bénévolat.

⁶ Il faut souligner que ces chiffres incluent un certain dédoublement puisque les mêmes artistes peuvent être exposés par différents musées/galeries d'art publiques et centres d'artistes autogérés en même temps.

⁷ Il faut souligner que ces chiffres incluent un certain dédoublement puisque les mêmes artistes peuvent être exposés par différents musées/galeries d'art publiques et centres d'artistes autogérés en même temps.

1. Aperçu

Le rapport doit servir de document d'information à l'occasion de la réunion de perfectionnement professionnel en arts visuels des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC), qui doit avoir lieu en septembre 2013. Il s'appuie sur des données qui ont été générées par CADAC, un système Web en place depuis maintenant quatre ans et demi et devenu une source abondante de données fiables sur près de 2 000 organismes artistiques canadiens. CADAC contient des données sur des organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement (annuelle ou pluriannuelle) d'un ou de plusieurs organismes de soutien aux arts⁸ qui sont membres de CADAC.

Les données de CADAC permettent aux bailleurs de fonds de surveiller et d'analyser les finances et les activités des principales composantes du paysage artistique canadien. CADAC permet de suivre les tendances en arts visuels, comme les expositions/visionnements, la participation, les honoraires des artistes, l'affiliation, les coûts de programmation, la santé financière, la génération de recettes, l'éducation artistique, l'engagement à l'égard des arts communautaires, le perfectionnement professionnel et l'utilisation de la technologie pour faire connaître les expositions.

Ce rapport porte principalement sur les données financières et statistiques pour 2011-2012, et certaines données limitées sur les tendances ont été incluses. Les données pour 2012-2013 ne sont incluses que dans deux tableaux, puisque certains organismes n'ont pas encore fourni leurs données finales pour l'exercice 2012-2013.

Tableau 1 : Nombre d'organismes en arts visuels versant des données dans CADAC, par année

Organismes versant des données	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Données financières	198	231	244	245	243	239
Données statistiques	149	195	224	245	238	194

2. Écosystème des arts visuels au Canada

Les données analysées dans le présent rapport fournissent un portrait de la portion du paysage des arts visuels canadiens représentée dans CADAC. Il convient de situer les données de CADAC dans un contexte des arts visuels élargi afin de faciliter l'interprétation des données. CADAC contient des données sur des musées d'art et galeries d'art publiques, des centres d'artistes autogérés, des centres de production, des organismes de services et autres organismes à but non lucratif recevant une subvention de

⁸ Les organismes de soutien aux arts membres de CADAC sont : le Conseil des Arts du Canada, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick, le Conseil des arts de l'Ontario, le Conseil des arts du Manitoba, le Saskatchewan Arts Board, l'Alberta Foundation for the Arts, le BC Arts Council, le Toronto Arts Council, le Mississauga Arts Council, la Société de développement du Grand Sudbury et la Ville de Vancouver. Parmi les nouveaux membres récents de CADAC en date de juillet 2013, citons la Ville de Kingston, la Ville de Saskatoon, le Edmonton Arts Council et le Newfoundland and Labrador Arts Council. Les artistes ou les organismes qui souhaitent recevoir des subventions des organismes de soutien aux arts précités doivent entrer leurs données financières et statistiques dans CADAC en remplissant les formulaires électroniques disponibles en ligne.

fonctionnement. Il va sans dire que les données recueillies n'illustrent que partiellement le paysage des arts visuels canadiens; elles nous renseignent néanmoins sur un aspect important de ce dernier, soit celui des organismes à but non lucratif subventionnés par les agences de soutien publique œuvrant dans le domaine des arts visuels, qui reçoivent un financement permanent pour la poursuite de leurs activités. Ces organismes soutiennent la création, la production et la vente d'œuvres d'art, de même que l'accès public à ces œuvres.

Les données de CADAC ne couvrent pas :

- de nombreux organismes membres de CADAC ne recevant pas actuellement de subvention de fonctionnement – quelques galeries et musées, quelques centres d'artistes autogérés et centres de production, des périodiques d'art, des biennales et festivals d'art, des centres culturels, des résidences d'artistes et des organismes des métiers d'art⁹; bon nombre de ces organismes reçoivent des subventions de projet¹⁰; les établissements de formation en arts visuels;
- les organismes recevant une subvention de fonctionnement d'organismes qui ne sont pas membres de CADAC, comme des organismes de soutien québécois;
- les organismes en arts visuels à but lucratif, comme les galeries privées;
- les artistes à titre individuel.

Il faut souligner que la définition que donnent les organismes de soutien au terme « arts visuels » n'est pas la même que celle d'autres sources comme Statistique Canada. À titre d'exemple, Statistique Canada recueille des données sur un sous-secteur du secteur culturel appelé les « Arts visuels et appliqués ». Selon la définition de Statistique Canada, les Arts visuels et appliqués comprennent les domaines énumérés au Tableau 2 ci-dessous et couvrent la production des organismes à but lucratif et non lucratif. Les données de Statistique Canada portent principalement sur la contribution d'un secteur donné au produit national brut du Canada.

⁹ CADAC ne compte actuellement aucun organisme classé comme organisme des métiers d'art. Les organismes de services liés aux métiers d'art sont inscrits dans CADAC à titre d'organismes de services et non comme organismes des métiers d'art.

¹⁰ Par exemple, en 2011-2012, le Conseil des Arts du Canada aidait 115 organismes en arts visuels qui ne recevaient qu'une subvention de projet.

Tableau 2 : Contribution des arts visuels et appliqués au Canada au produit national brut (PNB), 2010

ARTS VISUELS ET APPLIQUÉS	CONTRIBUTION AU PNB (en millions de dollars)
Œuvres visuelles originales	83
Reproductions d'œuvres d'art	32
Photographie	1 003
Artisanat	2 752
Publicité	1 852
Architecture	1 207
Design	3 229
TOTAL	10 157

Source : Statistique Canada 13-604-M, *Le Compte Satellite du Canada*, septembre 2014¹¹

L'écosystème des arts visuels au Canada a été décrit de nombreuses façons. L'illustration qui suit, représentant les composantes de l'écosystème des arts visuels, est adaptée d'un récent rapport sur les centres d'artistes autogérés commandé par le Conseil des Arts du Canada¹²; certains éléments additionnels ont été ajoutés¹³. Les bulles en orangé représentent les organismes pour lesquels des données sont recueillies dans CADAC, alors que celles en bleu représentent les organismes qui n'entrent pas dans le mandat de CADAC. Des lignes relient les centres d'artistes autogérés, les musées d'art et galeries d'art publiques, les centres de production et les organismes de services à la discipline avec la bulle représentant les artistes, compte tenu du rôle que jouent ces organismes afin de soutenir et exposer les œuvres des artistes. Dans la mesure du possible, ce rapport inclura des données montrant l'importance relative des artistes dans les activités des organismes.

¹¹ Le rapport présenté à la réunion d'OPSAC a été ultérieurement complété avec les données publiées par Statistique Canada en 2014

¹² *Le rôle distinct des centres d'artistes autogérés dans l'écosystème des arts visuels au Canada*, MDR Burgess Consultants, préparé pour le Conseil des Arts du Canada, 13 octobre 2011.

¹³ L'écosystème inclut des résidences d'artistes.

TABEAU 1

CADAC DANS L'ÉCOSYSTÈME DES ARTS VISUELS



3. Profil des organismes en arts visuels dans CADAC

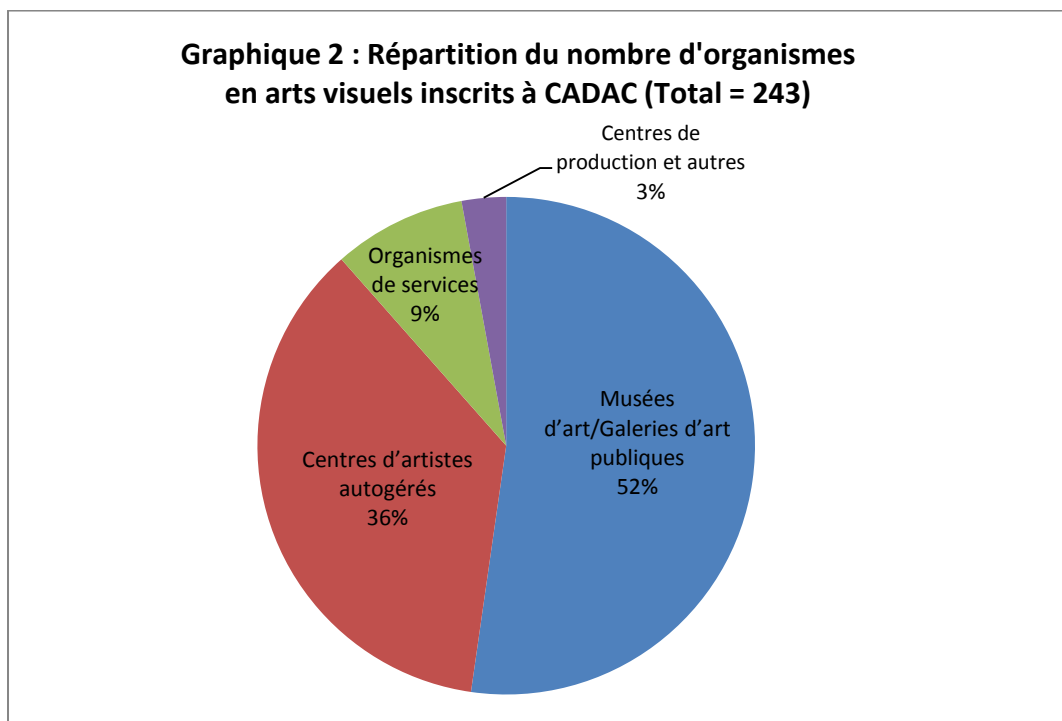
3a. Catégories d'organismes dans CADAC

Les catégories d'organismes comprises dans ce rapport et le nombre d'organismes compris dans chacune des catégories vont ainsi :

- Musées d'art et galeries d'art publiques (127)
- Centres d'artistes autogérés (88)
- Organismes de services¹⁴ (21)
- Centres de production (5)
- Autres (2)

Au total, le présent rapport contient des données financières sur 243 organismes œuvrant dans le domaine des arts visuels qui versent des données dans CADAC. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le processus de catégorisation des organismes en arts visuels à l'annexe 1.

Les musées d'art et galeries d'art publiques composent plus de la moitié des organismes en arts visuels dans CADAC. Les centres d'artistes autogérés représentent plus du tiers de ces organismes, alors que les organismes de services, les centres de production et les autres organismes complètent le portrait des organismes en arts visuels.

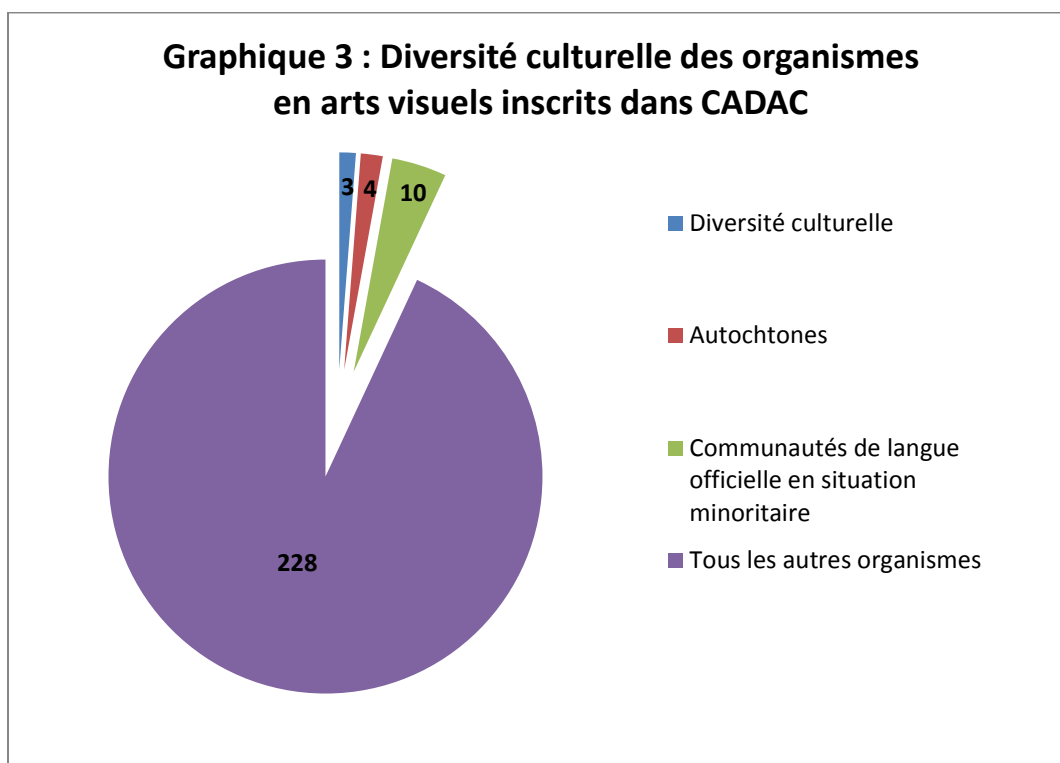


¹⁴ Il faut souligner que cette catégorie inclut les organismes de services nationaux et provinciaux

3b. Diversité culturelle des organismes

Dix-sept des organismes en arts visuels inscrits à CADAC sont de cultures diverses en ce qui regarde leur mandat (environ 6,9 % de tous les organismes). Sont inclus dans cette catégorie les organismes autochtones, les organismes des minorités de langue officielle et les organismes de cultures diverses¹⁵.

Trois des organismes en arts visuels inscrits à CADAC sont classés comme organismes de cultures diverses, alors que quatre sont classés comme organismes autochtones et que dix sont des organismes des minorités de langue officielle (anglophone ou francophone). La représentation relativement faible de ces organismes dans CADAC est le reflet du très faible nombre de ces organismes recevant des subventions de fonctionnement de l'un ou l'autre des organismes de soutien. Toutefois, ces chiffres ne rendent pas compte de tous les aspects de la diversité culturelle, puisqu'ils ne tiennent pas compte des programmes créés par les organismes réguliers visant les communautés diverses (p. ex., expositions, résidences d'artistes, programmes d'arts communautaires, affiliation, etc.). Ce type de renseignements est inclus dans les formulaires de demande de subventions de bon nombre d'organismes de soutien et fournirait une image plus complète des pratiques artistiques diverses au sein des organismes en arts visuels.



¹⁵ Il faut souligner que ces données ont été compilées à partir d'une liste produite après le 11 juillet 2013 et qu'elles représentent par conséquent une répartition d'un nombre légèrement plus élevé d'organismes en arts visuels.

3c. Répartition géographique

Actuellement, ce ne sont pas tous les organismes de soutien aux arts provinciaux et territoriaux qui sont membres de CADAC. Par conséquent, les données sous-représentent ces organismes, car elles nous renseignent uniquement sur les organismes financés par le Conseil des Arts du Canada. Le Tableau 3 qui suit montre la répartition par province et territoire des organismes en arts visuels dans CADAC.

Par exemple, le nombre d'organismes au Québec (40) ne représente que les organismes qui demandent des subventions au Conseil des Arts du Canada. Sur le site Web du Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ), une liste des subventions de fonctionnement accordées aux organismes en arts visuels en 2011-2012 (soit la même période que pour les données CADAC incluses ici) montre un total de 51 subventions de fonctionnement en arts visuels pour le Québec. Environ 45 % (23) des organismes québécois en arts visuels recevant une subvention de fonctionnement de la part du CALQ sont aussi financés par le Conseil des Arts du Canada. Ces 23 organismes sont inscrits dans CADAC¹⁶.

Tableau 3 : Répartition géographique des organismes en arts visuels inscrits à CADAC

Province/Territoire	Nombre d'organismes en arts visuels inscrits à CADAC
T.-N.-L.	X (inclus dans la ligne <i>Autre</i>)
Î.-P.-É.	X (inclus dans la ligne <i>Autre</i>)
N.-É.	7
N.-B.	11
Qc	40
Ont.	91
Man.	8
Sask.	21
Alb.	22
C.-B.	37
Yn	X (inclus dans la ligne <i>Autre</i>)
T. N.-O.	X (inclus dans la ligne <i>Autre</i>)
Nun.	X (inclus dans la ligne <i>Autre</i>)
Autre ¹⁷	6
NOMBRE TOTAL D'ORGANISMES EN ARTS VISUELS INSCRITS À CADAC	243

X signifie que moins de cinq organismes sont inscrits à CADAC.

¹⁶ Il faut souligner que le programme de subventions de fonctionnement du CALQ pour les organismes en arts visuels ne comprend pas plusieurs musées d'art importants qui sont plutôt financés par le ministère de la Culture du Québec. Ces organismes sont inclus dans CADAC puisqu'ils sont financés par le Conseil des Arts du Canada.

¹⁷ Lorsque les données concernent moins de cinq organismes, le système CADAC ne génère pas de données en raison des restrictions relatives à la confidentialité.

Les autres régions sous-représentées comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Le Newfoundland and Labrador Arts Council vient tout juste de s'inscrire à CADAC, tandis que les autres provinces et territoires ne sont actuellement pas membres de CADAC. Le ministère du Patrimoine canadien n'est pas membre non plus de CADAC.

3d. Taille des organismes en arts visuels

Les profils de revenus des deux principales catégories d'organismes en arts visuels inscrits à CADAC sont passablement différents. Par exemple, les musées d'art/galeries d'art publiques comptent peu d'organismes (18 soit 15 %) ayant des revenus totaux inférieurs à 250 000 \$. Par contre, un nombre important de centres d'artistes autogérés (61 soit 69 %) ont des revenus inférieurs à 250 000 \$. Comme nous le verrons dans les sections ultérieures de ce rapport portant sur les activités et finances de ces organismes, les activités de ces deux types d'organismes varient de bien des façons.

Tableau 4 : Organismes en arts visuels inscrits à CADAC, selon leur échelle de revenus*

Catégorie de revenus totaux	Musées d'art/galeries d'art publiques	Centres d'artistes autogérés
250 000 \$ et moins	18	61
250 000 \$ à 350 000 \$	12	16
350 000 \$ à 450 000 \$	14	7
450 000 \$ à 750 000 \$	14	3
750 000 \$ à 1 000 000 \$	19	-
1 000 000 \$ à 1 500 000 \$	21	-
1 500 000 \$ à 3 000 000 \$	11	-
3 000 000 \$ à 7 000 000 \$	7	-
Plus de 7 000 000 \$	7	-
Nombre total d'organismes	123	88

* Les totaux indiqués ici peuvent différer des totaux indiqués dans d'autres tableaux en raison de la nature des données et du moment auquel les données ont été extraites.

4. Activités des organismes en arts visuels

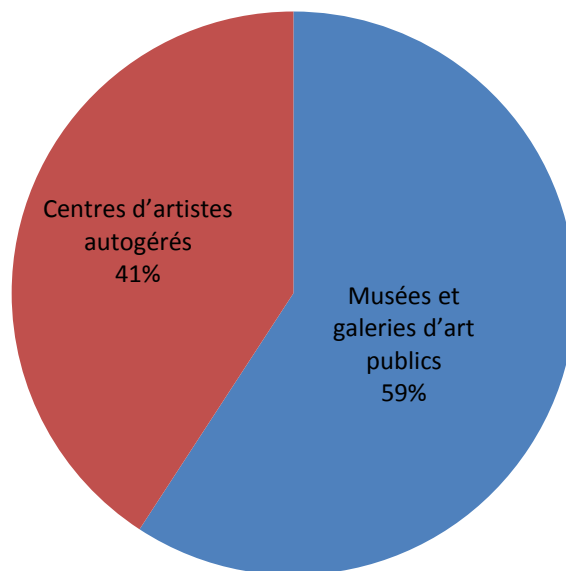
4a. Expositions et artistes exposés

CADAC recueille des données sur les expositions organisées par les organismes en arts visuels, que ces expositions aient été présentées à l'échelle locale, à l'extérieur de la province, à l'échelle internationale ou par Internet.

Les données représentent les activités d'une portion importante des organismes en arts visuels ayant versé des données pour 2011-2012 (98 % ou 238 sur 243 au 11 juillet 2013). Les données qui suivent au Graphique 4 montrent la part relative des expositions organisées par les galeries d'art publiques/musées d'art par rapport à celles organisées par les centres d'artistes autogérés.

Il y a 3 097 expositions qui ont été organisées par des organismes en arts visuels en 2011-2012. Parmi celles-ci, 2 357 (ou 76 %) étaient des expositions contemporaines. Les musées d'art et galeries d'art publiques ont organisé 1 239 expositions contemporaines, tandis que les centres d'artistes autogérés en ont organisé 854.

Graphique 4 : Part des expositions contemporaines organisées en 2011-2012



Les centres d'artistes autogérés ayant des revenus de moins de 250 000 \$ sont à l'origine de 67 % des expositions organisées par l'ensemble des centres d'artistes autogérés, alors que les petits musées et galeries ayant des revenus totaux de moins de 250 000 \$ n'ont organisé que 14 % des expositions montées par l'ensemble des musées d'art et galeries d'art publiques.

Les musées d'art/galeries d'art publiques, les centres d'artistes autogérés et les autres organismes en arts visuels exposent les œuvres d'un nombre important d'artistes : au total, 20 447 artistes ont vu leurs œuvres exposées en 2011-2012¹⁸. Parmi ceux-ci, plus de 90 % étaient canadiens.

Les musées d'art/galeries d'art publiques et les centres d'artistes autogérés ont exposé la vaste majorité des artistes, soit 17 616 (*voir les détails dans le Tableau 5*). Les centres d'artistes autogérés exposent une plus large part d'artistes locaux que les musées et galeries d'art publiques (65 % contre 40 %).

Tableau 5 : Nombre d'artistes exposés par résidence, organismes en arts visuels inscrits à CADAC, 2011-2012

Résidence d'artistes exposés	Musées d'art/ Galeries d'art publiques	Centres d'artistes autogérés
<i>Ville/Réserve locale</i>	5 030	3 454
<i>À l'intérieur de la province ou du territoire</i>	3 158	600
<i>À l'extérieur de la province ou du territoire</i>	2 631	766
Artistes canadiens	10 819	4 826
Artistes non canadiens	1 546	435
TOTAL DES ARTISTES EXPOSÉS	12 365	5 261
% des artistes locaux exposés	40 %	65 %

Même si certaines comparaisons peuvent être faites entre les activités des musées d'art/galeries d'art publiques et celles des centres d'artistes autogérés, leur rôle et leur mandat sont souvent assez différents, à l'instar de leurs opérations.

Le Tableau 6 qui suit montre un aperçu des activités des centres d'artistes autogérés, selon leur catégorie de revenus. Les centres d'artistes autogérés sont engagés dans de nombreuses activités, y compris des expositions, la production de catalogues, des activités d'éducation artistique, du perfectionnement professionnel, des activités artistiques communautaires et des projets d'artistes en résidence.

¹⁸ Il faut souligner que ces chiffres incluent un certain dédoublement puisque les mêmes artistes peuvent être exposés par différents musées/galeries d'art publiques et centres d'artistes autogérés en même temps.

Il faut souligner le fait que les cachets des artistes représentent une part importante (24 %) des dépenses artistiques des centres d'artistes autogérés (comparativement à 5,7 % pour les musées d'art et galeries d'art publiques).

De plus, contrairement aux galeries publiques et aux musées, les centres d'artistes autogérés comptent parmi leurs membres des artistes qui reçoivent divers types de services afin de soutenir leur production artistique et leur perfectionnement professionnel. Les centres d'artistes autogérés comptent plus de 7 300 membres.

Ils accueillent également 249 projets d'artiste en résidence, soit un nombre beaucoup plus important que pour les musées d'art et galeries d'art publiques.

Tableau 6 : Activités des centres d'artistes autogérés, par catégorie de revenus, 2011-2012

	Moins de 150 000 \$	151 000 \$ à 250 000 \$	251 000 \$ à 350 000 \$	Plus de 350 000 \$	Tous les centres d'artistes autogérés
Nombre d'organismes	22	39	16	10	88
Nombre d'expositions	234	473	200	152	1 059
<i>Contemporaine</i>	174	400	133	147	854
<i>Diffusées dans un espace public et par Internet</i>	56	70	46	12	184
<i>Diffusées uniquement par Internet</i>	2	6	1	6	15
Catalogues, CD et DVD produits	47	79	34	22	182
Nombre d'activités artistiques communautaires	63	185	25	9	283
Nombre d'activités d'apprentissage des arts et d'éducation artistique	597	1 095	512	358	2 562
Nombre d'artistes exposés	643	2 659	1 458	501	5 261
Nombre d'heures d'ouverture au public des espaces d'exposition par année	33 925	98 926	27 921	11 593	172 365
Fréquentation totale des expositions	170 463	427 221	419 096	85 677	1 102 457
Fréquentation totale aux activités artistiques communautaires	7 763	15 034	565 368	6 840	595 055
Nombre de membres	1 098	3 539	1 240	1 440	7 317
Nombre de projets d'artiste en résidence organisés	34	114	21	78	249
Nombre total d'artistes en résidence	40	129	30	82	284
Nombre d'artistes ayant reçu des cachets	469	1 550	1 106	780	3 929
Total des cachets versés aux artistes par les centres d'artistes autogérés	..	..	..	..	2 288 679 \$
Part des cachets des artistes dans les dépenses artistiques	..	..	..	..	24 %

Le Tableau 7 qui suit présente un aperçu des activités des musées d'art et galeries d'art publiques selon leur catégorie de revenus. Les expositions représentent l'activité la plus importante pour les musées d'art et galeries d'art publiques avec un total de plus de 1 700 expositions en 2011-2012 et une fréquentation de 7,6 millions de personnes. Les musées d'art et galeries d'art publiques sont également engagés dans un nombre important d'activités d'apprentissage et d'éducation artistique – près de 40 000 au total en 2011-2012.

Tableau 7 : Musées d'art/Galeries d'art publiques, 2011-2012*

	Moins de 250 000 \$	251 000 \$ à 350 000 \$	351 000 \$ à 450 000 \$	451 000 \$ à 750 000 \$	751 000 \$ à 1 000 000 \$	1 000 000 \$ à 1 500 000 \$	1 500 000 \$ à 3 000 000 \$	3 000 000 \$ à 7 000 000 \$	Plus de 7 000 000 \$	Tous les musées et galeries
Nombre d'organismes	18	12	14	14	20	22	11	6	5	122
Nombre d'expositions	248	145	139	166	303	270	187	124	63	1 645
<i>Expositions contemporaines incluses ci-dessus</i>	156	122	129	146	234	239	105	72	29	1 232
<i>Diffusées dans un espace public et par Internet</i>	8	16	3	19	11	9	5	3	7	81
<i>Diffusées uniquement par Internet</i>	2	0	0	5	4	8	2	2	0	23
Catalogues, CD et DVD produits	21	36	50	56	80	66	62	37	17	425
Nombre d'activités d'apprentissage des arts et d'éducation artistique¹⁹	873	1 381	3 445	2 563	4 993	6 095	5 457	6 331	4 779	35 917
Nombre d'artistes exposés	1 531	691	928	953	2 112	1 980	1 279	823	767	11 604
Nombre d'heures d'ouverture au public des espaces d'exposition par année	35 465	25 134	31 468	21 108	43 133	58 576	25 645	11 695	14 061	266 285
Fréquentation totale des expositions	329 950	180 540	208 088	326 102	1 066 995	1 256 263	868 488	748 024	1 291 532	6 725 982
Fréquentation totale/participants aux activités d'éducation artistique et d'apprentissage	23 027	41 749	57 856	60 245	185 724	190 860	165 421	178 882	326 346	1 230 110
Nombre de projets d'artiste en résidence organisés	9	3	3	12	13	13	12	5	14	84
Nombre total d'artistes en résidence	23	5	5	14	13	43	17	4	16	140
Nombre d'artistes ayant reçu des cachets	340	341	278	522	907	737	658	442	878	5 103
Total des cachets versés aux artistes	..	..	..	..	..	..	..	..	..	6 504 575 \$
Part des cachets des artistes dans les dépenses artistiques	..	...	..	..	..	..	..	..	..	5.7%

* Les totaux indiqués ici peuvent différer de ceux d'autres tableaux en raison de la nature des données et du moment auquel les données ont été extraites.

¹⁹ Comprend les activités pour les enfants et les jeunes, de même que celles pour tous âges. Comprend aussi les ateliers pour les enseignants et les activités de perfectionnement professionnel pour les professionnels des arts.

4b. Activités des autres organismes en arts visuels inscrits à CADAC

On trouve également dans l'écosystème des arts visuels de CADAC cinq centres de production de même que 21 organismes de services. Ces deux catégories d'organismes incluent un mélange d'organismes aux mandats variés. Les organismes de services comprennent les organismes de services provinciaux et nationaux, de même que les organismes qui ne sont pas à proprement parler des organismes de services. Le travail de ce type d'organisme ne cadre avec aucune des catégories d'activités existantes de CADAC même s'ils peuvent avoir un rôle essentiel dans l'écosystème des arts visuels, rôle dont ne rendent pas compte les données de CADAC.

Les organismes de services en arts visuels et les centres de production font généralement état d'un nombre beaucoup moins élevé d'activités publiques comme les expositions, mais ils font état d'un nombre plus important d'activités liées aux services, y compris les publications. L'affiliation est mentionnée par tous les organismes dans la catégorie des activités des organismes de services dans le domaine des arts et de la culture. Il est difficile d'interpréter ces chiffres, puisqu'ils peuvent avoir fait l'objet d'une déclaration non uniforme de la part des organismes.

Tableau 8 : Autres activités des organismes en arts visuels

	Musées d'art/galeries d'art publiques	Centres d'artistes autogérés	Organismes de services	Centres de production
Nombre d'organismes	124	88	19	5
Nombre d'activités publiques (expositions, etc.)	24 694	2 524	259	45
Nombre de publications ²⁰	486	773	1 546	10
Nombre de membres (indiqué comme activité d'un organisme de services – ligne 1970)	108 773	8 465	6 706	770
Nombre de membres (indiqué comme activité d'un centre d'artistes autogéré – ligne 2175)	3	7 317	0	495

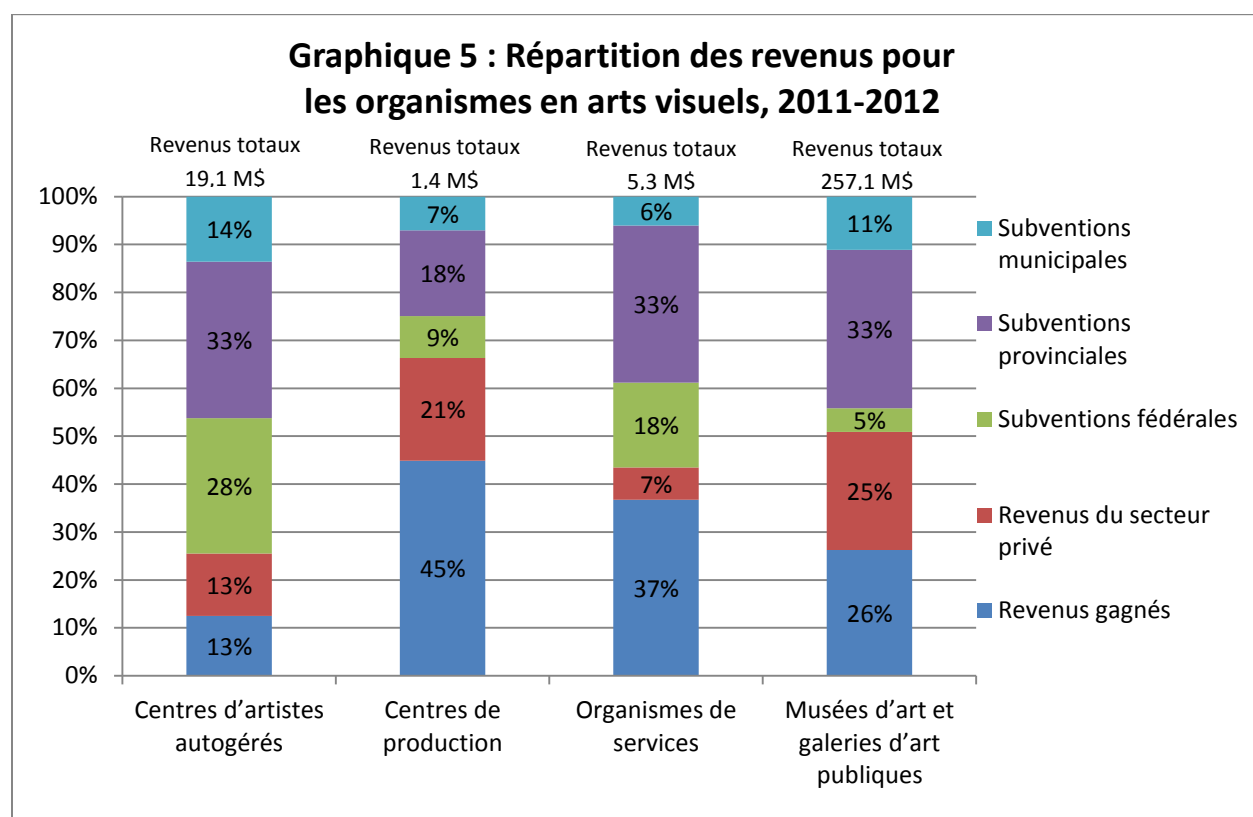
* Les totaux indiqués ici peuvent différer de ceux d'autres tableaux en raison de la nature des données.

²⁰ Comprend les répertoires, les manuels, les outils en ligne comme les blogues, les pages Web, etc.

5. Finances des organismes en arts visuels

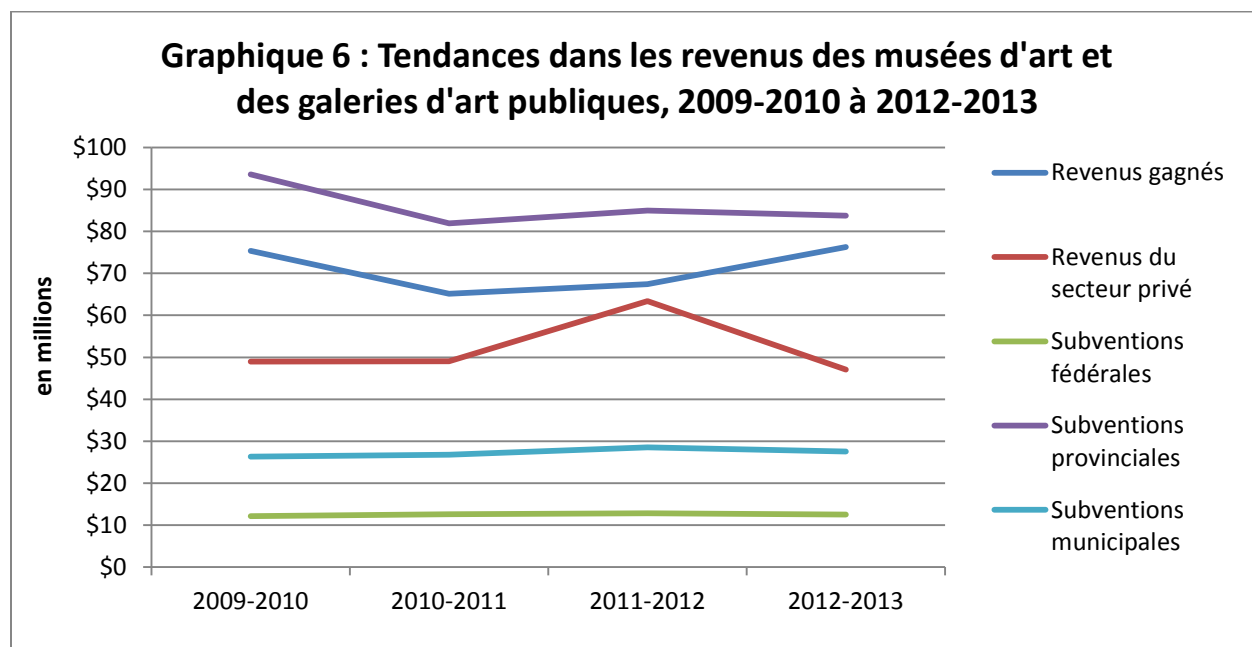
5a. Tendances et répartition des revenus publics, privés et gagnés

Comme le montre le Graphique 5 qui suit, on note une certaine variation entre les musées d'art/galeries d'art publiques et les centres d'artistes autogérés pour ce qui est de la répartition de leurs revenus par catégorie. La différence la plus notable tient au fait que les musées d'art et les galeries d'art publiques tirent une plus large part de leurs revenus du secteur privé et des recettes gagnées que les centres d'artistes autogérés. En même temps, les centres d'artistes autogérés tirent une très large part de leurs revenus des subventions du gouvernement fédéral, principalement du Conseil des Arts du Canada. Parmi toutes les catégories d'organismes, ce sont les centres de production qui affichent le plus fort pourcentage de revenus gagnés.

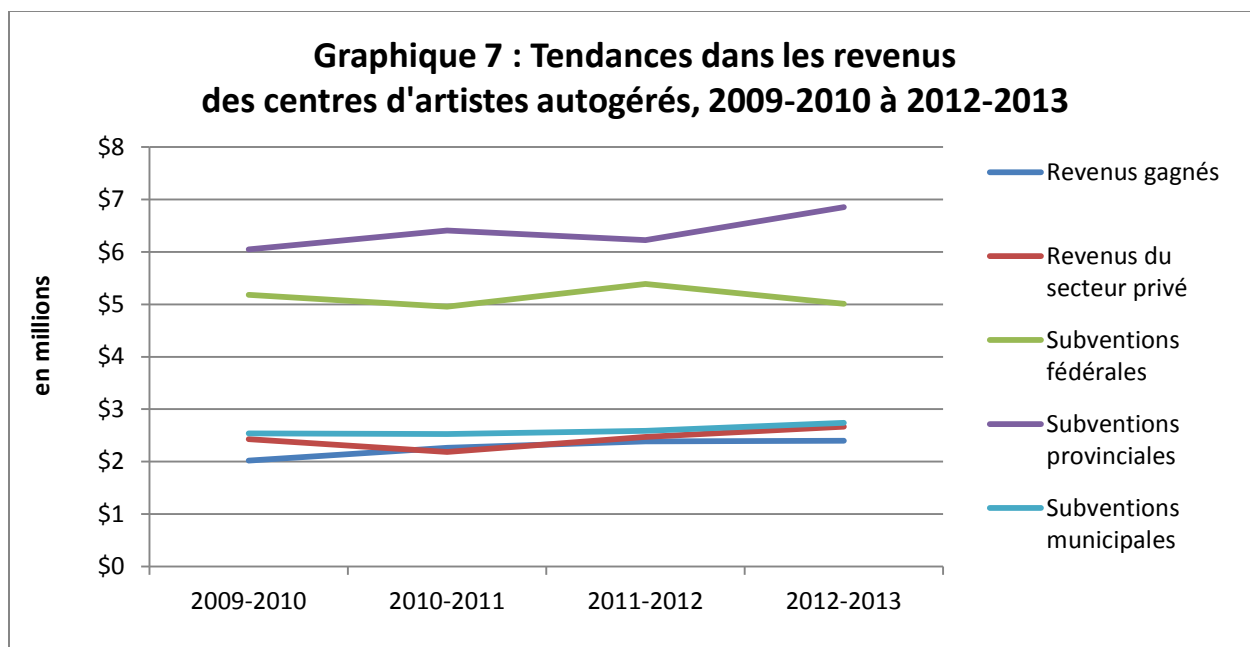


5b. Revenus des musées d'art et des galeries d'art publiques

Comme le montre le Graphique 6 qui suit, les musées d'art et les galeries d'art publiques ont connu une certaine croissance de leurs revenus au cours des trois dernières années (2010-2011 à 2012-2013), croissance due en majeure partie à la hausse de leurs revenus gagnés. Si on examine en détail les revenus gagnés, on note une amélioration globale dans la plupart des catégories de revenus gagnés (frais d'admission, honoraires, ventes, etc.). Toutefois, cette hausse n'a fait que ramener les revenus au niveau de 2009-2010 sans permettre de les dépasser. Il faut souligner que la pointe dans les revenus du secteur privé s'explique principalement par une augmentation significative temporaire des dons de particuliers. Les revenus de subventions de tous les ordres de gouvernement sont demeurés pratiquement au même niveau entre 2010-2011 et 2012-2013.



Du côté des centres d'artistes autogérés, les revenus ont également été relativement stables (Graphique 7). La tendance la plus notable est une hausse des revenus de subventions provinciales, parallèlement à une diminution des subventions fédérales. La diminution des subventions fédérales ne vient pas d'une diminution des subventions du Conseil des Arts du Canada, mais plutôt d'une baisse des subventions de projet du ministère du Patrimoine canadien. Les subventions du Conseil des Arts du Canada pour les centres d'artistes autogérés ont en fait augmenté.



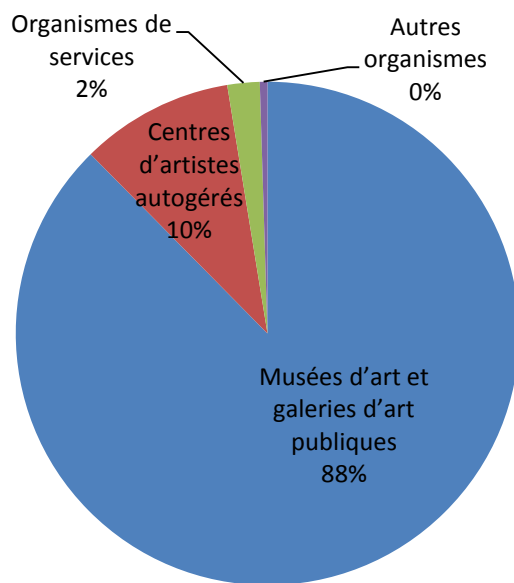
5c. Financement public des organismes en arts visuels

Comme tous les organismes inscrits à CADAC reçoivent des fonds publics et des subventions de fonctionnement d'un ou plusieurs bailleurs de fonds, il est utile de comparer le pourcentage de fonds publics accordés aux diverses catégories d'organismes, toutes sources confondues²¹.

Comme le montre le Graphique 8 qui suit, les musées d'art/galeries d'art publiques reçoivent 88 % des 146 millions de dollars en revenus du secteur public déclarés par les organismes en arts visuels inscrits à CADAC, alors qu'ils représentent 53 % des organismes en arts visuels inscrits à CADAC. Par ailleurs, les centres d'artistes autogérés constituent 36 % des organismes, mais ils ne reçoivent que 10 % des fonds publics déclarés.

²¹ Notez que les recettes du secteur public comprennent les subventions de tous les paliers de gouvernement. Il comprend également des subventions des agences non membres de CADAC tels que le ministère du Patrimoine canadien ou le Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ), des agences de soutien aux arts municipaux et des ministères de la Culture provinciaux et territoriaux.

Graphique 8 : Part des revenus du secteur public par catégorie d'organisme en arts visuels, 2011-2012



5d. Dépenses des organismes en arts visuels

Comme le montre le Tableau 9 qui suit, une portion importante des dépenses artistiques d'organismes comme les musées d'art et les galeries d'art publiques et les centres d'artistes autogérés est liée au coût de la main-d'œuvre artistique, comme les cachets des artistes et les salaires artistiques. Le pourcentage varie, le plus élevé allant aux centres d'artistes autogérés (52,4 %) et les plus faibles aux musées d'art/galeries d'art publiques (40,8 %) et aux organismes de services (43,1 %).

Tableau 9 : Dépenses artistiques et administratives sélectionnées des organismes en arts visuels, 2011-2012

Activités sélectionnées	Musées d'art/galeries d'art publiques	Centres d'artistes autogérés	Organismes de services	Centres de production
Nombre d'organismes	127	88	21	5
Artistes et cachets	6 504 575 \$	2 288 679 \$	459 778 \$	183 045 \$
Salaires artistiques (employés permanents et occasionnels)	39 785 152 \$	2 682 397 \$	611 814 \$	224 174 \$
Dépenses d'expositions et de programmes	16 154 968 \$	1 722 684 \$	269 058 \$	92 607 \$
Gestion des collections	14 514 728 \$	1 989 \$	55 467 \$	0 \$
Programmes de perfectionnement professionnel pour la communauté artistique	700 917 \$	68 623 \$	306 341 \$	14 198 \$
Éducation, développement des publics et sensibilisation	5 196 206 \$	184 226 \$	91 418 \$	16 115 \$
DÉPENSES ARTISTIQUES TOTALES²²	113 526 249 \$	9 482 784 \$	2 543 872 \$	708 045 \$
Part des cachets des artistes et salaires artistiques dans les dépenses artistiques totales	40,8 %	52,4 %	43,1 %	57,5 %
DÉPENSES TOTALES	281 163 503 \$	19 004 663 \$	5 499 768 \$	1 335 703 \$
Part des dépenses artistiques dans les dépenses totales	40,4 %	49,5 %	45,5 %	53,0 %
Dépenses d'exploitation des lieux	62 431 002 \$	2 954 120 \$	408 013 \$	309 473 \$
Marketing et communications	22 746 516 \$	1 402 203 \$	398 215 \$	18 090 \$
Collecte de fonds	15 194 739 \$	602 829 \$	79 037 \$	105 284 \$

²² Ce total n'est pas la somme des éléments qui précèdent, puisqu'il ne s'agit là que d'éléments sélectionnés.